

Tunisie : la démocratie à l'épreuve de la transition économique

—

Abdessalam Jaldi

PP-08/21

à propos de Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques.

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Policy Center for the New South

Suncity Complex, Building C, Av. Addolb, Albortokal Street, Hay Riad, Rabat, Morocco.
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 5 37 54 04 04 / Fax : +212 5 37 71 31 54
Website : www.policycenter.ma

©2021 Policy Center for the New South. All rights reserved
Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



Tunisie : la démocratie à l'épreuve de la transition économique

Abdessalam Jaldi

À propos de l'auteur, Abdessalam Jaldi

Abdessalam Jaldi est Chercheur spécialiste au département recherche en relations internationales au Policy Center for the New South, avec un focus particulier sur le droit international et les relations internationales. Ses travaux de recherche portent sur les transitions maghrébines, l'Union européenne, les nouvelles tendances du droit international et l'influence de l'Inde en Afrique. Docteur en droit, il dispose de cinq ans d'expérience dans les milieux associatifs, la recherche académique et l'observation électorale.

Résumé

La Tunisie a fêté récemment le 10ème anniversaire de la révolution qui a mis fin à l'ancien régime benalieu et défini les principes de la IIème République. Ayant pour principales doléances la croissance économique et la justice sociale, la révolution tunisienne était exclusivement sociale. Or, l'appropriation de la révolution par l'Assemblée nationale constituante (ANC) et le quartet du dialogue national qui ont privilégié le chantier des réformes démocratiques au détriment des réformes économiques, a laissé pendante la question sociale. Aujourd'hui, alors que la Tunisie s'engage sur le chemin de la démocratie, la situation socio-économique demeure parsemée de failles, relançant le besoin d'une transition économique pour accompagner la transition démocratique, voire d'une économie politique de la révolution.

Ce Policy Paper est une contribution à une meilleure compréhension de la révolution de 2011. Il se propose d'explorer, dans la première partie, les origines socio-économiques de la révolution. Dans la deuxième partie, il s'agira de revenir sur l'échec de la révolution à traduire la démocratie en progrès social. Dans la dernière partie, il est question d'examiner la corrélation entre l'incapacité de la démocratie à tenir ses promesses socio-économiques et la prolifération des conflits sociaux, qui commencent à prendre des proportions inquiétantes.

Tunisie : la démocratie à l'épreuve de la transition économique



Du 17 décembre 2020 au 14 janvier 2021, les Tunisiens ont célébré le 10ème anniversaire de la révolution qui a mis fin à l'ancien régime benalieu et définit les principes de la IIème République. Ayant orchestré des changements irréversibles dans la conception du pouvoir, de la société et des libertés individuelles, la révolution semblait avoir permis à la Tunisie de retrouver son esprit des lois. Cependant, la transition économique, indispensable pour protéger la jeune démocratie des dangers internes et régionaux la guettant, tarde encore à émerger. Ayant pour devise la liberté et la dignité, la Tunisie semble être parvenue à reconquérir ses droits civils et politiques, comme l'illustre la codification, en 2014, d'une Constitution qui opère une synthèse avec les normes démocratiques en vigueur, l'adoption, en 2017, d'une loi

progressiste sur les violences faites aux femmes ou, encore, l'élaboration, en 2018, de la loi relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Par contre, la dignité, qui fait référence à l'appropriation des droits socio-économiques, demeure inachevée. Si la Tunisie est parvenue à amorcer pacifiquement son processus de transition vers la démocratie, en se dotant d'outils qui structurent aussi bien ses libertés que son régime démocratique, la situation socio-économique reste marquée de failles. L'incapacité de la révolution à traduire la démocratie en progrès social est principalement conséquence à l'échec de la classe politique postrévolutionnaire à remédier aux défaillances économiques structurelles qui caractérisent le modèle de développement tunisien, facteur déclencheur des événements de 2011. Aujourd'hui, alors que le pays est traversé par une crise socio-économique d'une grande ampleur, aggravée par la crise sanitaire de la Covid-19, et que le chantier des réformes institutionnelles et sociétales qui faisaient la fierté de la Tunisie régresse depuis les élections de 2019, le destin de la jeune démocratie paraît plus que jamais à la croisée des chemins.

I. L'érosion du modèle économique tunisien

La révolution tunisienne était essentiellement de portée sociale et non pas une révolution de liberté, comme l'avait qualifiée la presse occidentale. Le mouvement social en provenance de la Tunisie rurale qui avait initié la révolution scandait des slogans à caractère socio-économique et non pas politique¹. L'identité du mouvement social qui a emporté l'ancien régime, nous met sur la piste d'une révolution sociale ayant pour viseur l'accroissement des disparités territoriales et du caractère rentier de l'économie tunisienne.

A. La persistance des disparités régionales

Le 17 décembre 2010, lorsque Mohamed Bouazizi, vendeur ambulant, s'immolait par le feu devant le gouvernorat de Sidi Bouzid, pour contester la confiscation de sa marchandise par des agents d'autorité, sa protestation n'était pas seulement le résultat d'une rupture du contrat social tunisien post-colonial implicite entre les bourgs de l'arrière-pays et les autorités. Elle était surtout le symptôme d'une faillite sociale du modèle économique tunisien. L'aggravation des disparités territoriales, entre la Tunisie côtière et la Tunisie intérieure des subalternes de l'arrière-pays, constituait la manifestation la plus flagrante. La Tunisie littorale concentre la quasi-totalité des moyennes et grandes entreprises ainsi que les centres du pouvoir économique, comme les banques, les assurances ou les sièges sociaux des entreprises. La Tunisie de l'intérieur, elle, dépend principalement de l'économie parallèle générée par les influents opérateurs économiques des zones frontalières impliqués dans des activités de change parallèle et de contrebande. La trajectoire du soulèvement à travers les zones les plus affectées par le délitement de l'Etat avait dessiné les contours de cette ligne de fracture, soulignait Mohamed Toumi, 35 ans avant l'explosion de la révolution tunisienne lors des émeutes de 1984 contre l'augmentation du prix du pain et des produits céréaliers de première nécessité : « les victimes du mal développement et les exclus d'une croissance extravertie se trouvent aujourd'hui en rupture organique avec tout ce qui compose l'establishment, pouvoir et opposition légale confondus. Ils les tiennent pour responsables de leur exil social et les identifient comme les garants et les bénéficiaires d'un système de valeurs économiques et culturelles qui les nie...les clameurs qui ont secoué la Tunisie du sud au nord... signifient au pluralisme que, s'il n'est pas le pluralisme de la subsistance, de la santé, du logement, de l'éducation, du travail et de l'expression culturelle, il demeure une redistribution de cartes, dans un espace privilégié, et clos² ».

Les fractures territoriales opposant la Tunisie côtière à celle de l'intérieur ne datent pas d'aujourd'hui. Elles remontent à fort loin dans l'histoire du pays, lorsque les Hafside avaient érigé Tunis comme nouvelle capitale de la Tunisie au 13^{ème} siècle, au détriment de Kairouan ou Mahdia tout en établissant un régime politique très centralisé³. Permettant de connecter le pays aux flux méditerranéens, notamment avec l'Europe, la façade maritime tunisienne allait s'imposer au fil des siècles comme atout indispensable dans le commerce extérieur. Cependant, et comme toute source de rente, cet atout dispose de deux visages : une opportunité ou une malédiction, étroitement tributaires de la capacité des autorités politiques à en conserver les bénéfices au profit de la nation et à les distribuer équitablement. Or, et depuis que l'Europe s'est assurée la suprématie maritime à partir de

1. Thierry Bresillon. Sghaier Salhi : l'économie tunisienne est fondée sur un colonialisme intérieur. Middle East Eye. 10 février 2021. <https://www.middleeasteye.net/fr/entretiens/tunisie-economie-colonialisme-interieur-sghaier-salhi>

2. Mohamed Toumi. La Mémoire courte. Le Monde. 10 janvier 1984.

3. Hatem Nafti. Vers une kamourisation de la Tunisie ? Middle East Eye (MEE). Décembre 2020. <https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/tunisie-el-kamour-tataouine-ressources-petrole-manifestations-inegalites>

1820, boostée par la première révolution industrielle à partir de 1837 et l'accélération de la première mondialisation vers 1870, la Tunisie s'est trouvée en position d'infériorité, renforcée par le pouvoir omnipotent des commerçants européens opérant à Tunis. En outre, la domination de la côte sur l'intérieur s'est renforcée, surtout avec l'expédition britannique de Lord Exmouth en Tunisie vers 1816, destinée à libérer les captifs européens, qui a obligé le Bey de Tunis Mahmoud à renoncer définitivement aux activités des corsaires et à la capture d'esclaves, deux sources de revenus conséquentes pour la régence. Depuis, l'exploitation fiscale du territoire s'est décuplée, tandis que la production agricole et artisanale locale, deux secteurs névralgiques de l'économie tunisienne, ont dû se transformer pour s'adapter aux besoins du négoce européen. La colonisation française à l'époque de la très jacobine III^{ème} République française, issue du traité du Bardo de 1881 à la suite de la prise de Tunis par la France qui a placé la Tunisie sous protectorat français, complétée par la convention de la Marsa, en 1883, qui a renforcé les pouvoirs de la France en Tunisie, n'a fait qu'accentuer cette dichotomie. Autrement dit, alors que la Tunisie côtière était le lieu d'accumulation des richesses et des ressources octroyées par la puissance coloniale, la Tunisie de l'intérieur a été assujettie à l'extraction de ses propres ressources agricoles et minières, principalement le phosphate. Cette configuration a accentué l'extraversion des régions de l'intérieur, perçue dans le contexte tunisien dans la magnétisation de toute la structure économique au profit des régions du littoral par les besoins du marché extérieur.

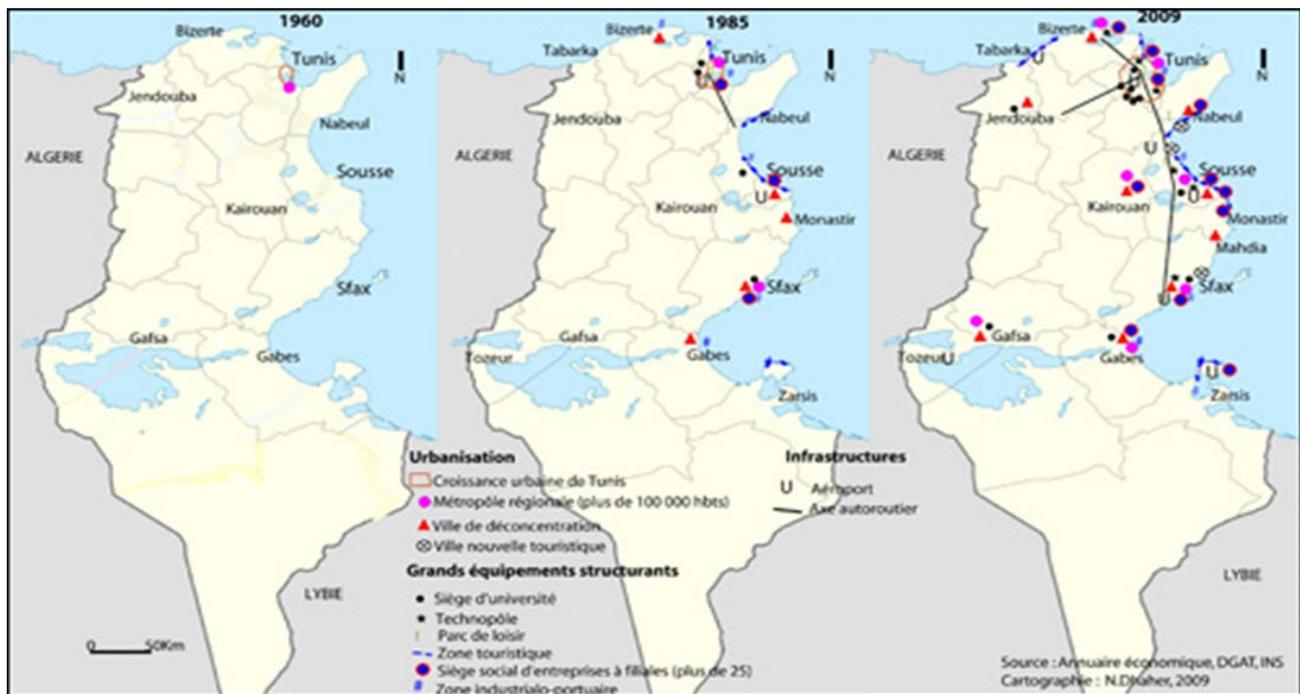
A la suite de l'indépendance du pays, en 1956, l'Etat indépendant procède à l'élaboration d'un nouveau modèle de développement propre aux besoins de la Tunisie post-coloniale, qui ambitionnait d'étoffer le marché intérieur par la généralisation des pôles urbains régionaux, afin de parvenir à un développement régional plus équilibré, en mesure de limiter l'exode rural en provenance de l'intérieur vers le littoral. La Tunisie littorale concentrait alors 51% de la population, la totalité de la production industrielle et l'essentiel des services⁴. L'adoption, dans les années 1960, de la politique industrielle planifiée ainsi que la collectivisation agricole, toutes deux d'inspiration socialiste, ont représenté un moment phare dans le cadre de ce processus. Alors que la politique industrielle planifiée a permis la construction de plusieurs pôles productifs étatiques dans l'ensemble des territoires de la Tunisie intérieure (l'industrie du papier à Kasserine, les industries pétrochimiques à Tataouine, la sucrerie à Béja, etc.), la collectivisation agricole envisageait de mettre les bénéfices d'une agriculture rationalisée au service de l'industrialisation. Certains centres industriels demeuraient les principaux pourvoyeurs d'emplois, à l'exemple de la compagnie des phosphates de Gafsa qui, constituant l'entreprise providence, fournissait non seulement presque 14000 emplois, mais également une multitude de services pour la population du bassin minier, comme l'eau, l'électricité ou les titres de transport⁵. Cependant, et bien que ces laborieux projets aient permis le développement des territoires intérieurs, les politiques publiques ne convergeaient pas vers les besoins des habitants. Lesquels habitants ont dû subir les effets secondaires de ces industries sur leur santé, à l'image de la destruction par l'industrie chimique de l'écosystème de l'oasis maritime à Gabes, mais continuaient à voir les richesses régionales captées par la Tunisie côtière.

La décennie 1960-1970 s'achève par une grave crise socio-économique, poussant le régime de Bourguiba à abandonner le socialisme comme stratégie de développement, en octroyant aux exportations le rôle de moteur de la croissance. Le secteur privé, amené à relayer l'action de l'Etat, n'a pas jugé rentable l'investissement dans les régions de l'intérieur, en dépit de la mise en place par l'Etat dans le cadre de la loi sur la décentralisation de tout un dispositif d'encouragement à

4. Ali Bennisr. Le Schéma d'aménagement du territoire national tunisien ou comment concilier compétitivité, efficacité et durabilité. Archive Ouverte HAL. 2012. Page 2. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00741164/document>

5. Ibid. Page 3

l'investissement dans l'intérieur du pays (exonération d'impôts, prix symboliques du terrain, prise en charge par l'Etat des contributions patronales à la sécurité sociale pour une période de cinq ans) dans l'objectif d'inciter les capitaux à s'orienter vers les régions de l'intérieur⁶. Cette politique a certes permis de renforcer la dynamique du littoral, concentrant à la veille des événements de 1984, plus de 60% de la population du pays, 90% des établissements industriels et plus des $\frac{3}{4}$ des services⁷. En contrepartie, elle a contribué parallèlement à accroître la marginalisation des régions de l'intérieur, de surcroît aggravée par le choix de maintenir les prix agricoles en dessous des cours du marché⁸, et cela en dépit de l'adoption par les gouvernements successifs d'une batterie de mesures destinées à étoffer les disparités régionales, notamment l'élaboration, en 1985, du Schéma national d'Aménagement qui découpa la Tunisie en six grandes régions économiques.



L'orientation de l'économie à l'époque du régime de Ben Ali (1987 – 2011) n'avait en rien changé : désengagement de l'Etat et quête de compétitivité à l'exportation en s'appuyant sur l'avantage comparatif d'une main-d'œuvre bon marché et d'une fiscalité complaisante. D'ailleurs, le Second Schéma national d'Aménagement du territoire, lancé en 1997 par le parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), a abandonné définitivement l'idée de rééquilibrage territorial, en maximisant, d'une part, les avantages du littoral dans une perspective d'efficacité économique et, d'autre part, en encourageant l'exode rural, considéré comme une opportunité en mesure de permettre aux métropoles côtières de disposer d'une main-d'œuvre abondante. L'adhésion de la Tunisie à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), en 1994, et la conclusion de l'Accord d'association avec l'Union européenne (UE), en 1996, ont résolument entériné le caractère extraverti de l'économie tunisienne. Cette configuration a contribué à l'éclosion de trois Tunisies emblématiques d'une double articulation avec: tout d'abord, la Tunisie métropolitaine centrale (Tunis, Sfax, Sousse et Monastir), à haut niveau d'éducation et concentrant 87% des activités industrielles ainsi que plus de 90% des activités touristiques, sachant que l'agglomération de Tunis comptait environ

6. Ibid.

7. Ibid. Page 4

8. Aziz Krichen. La fracture de l'intelligentsia. Dans Tunisie au présent : une modernité au-dessus de tout soupçon. Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam). 1987.

¼ de la population totale du pays⁹. Ensuite, la Tunisie périphérique du littoral et du sud à développement fondé sur le tourisme et l'industrie, englobant Gabès (l'industrie), Djerba (tourisme) et d'autres zones plus vulnérables face au chômage et aux reconversions. Enfin, la Tunisie périphérique rurale de l'intérieur, située à l'écart des lieux de création de richesses et des bassins d'emploi, qui comprend la zone intérieure nord (Jendouba, El Kef, Siliana et Zaghouan), et la zone intérieure sud (Kasserine, Kairouan, Sidi Bouzid).

Derrière la face cachée du « miracle économique tunisien », très généralisé par les partenaires financiers de Tunis, essentiellement la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne (UE), persistait le caractère extractif d'une économie présentant les caractéristiques inhérentes d'une colonisation, où les ressources naturelles des régions de l'intérieur sont extraites et transportées vers le littoral, sans pour autant produire de valeur ajoutée sur place. Ali Bennisr estime à ce sujet : « il ne s'agit plus de régions favorisées et d'autres défavorisées, mais un pays réduit à sa seule capitale qui concentre tous les efforts d'équipements et d'infrastructures. Le reste du territoire n'a plus d'autres vocations que d'épauler Tunis dans le but d'espérer une place sur l'échiquier de la mondialisation¹⁰ ». Une situation que Salhi Sghaier, auteur d'un ouvrage documenté sur le sujet, n'hésitait pas à qualifier de colonisation intérieure¹¹, caractérisée par le transfert de la richesse de la campagne vers la ville qui accélère la prolétarianisation de la paysannerie, incapable de progresser et d'accroître la production vivrière. Fait symbolique, durant les très médiatisés événements du bassin minier de Gafsa, en 2008, les responsables du gouvernorat de Gafsa affirmaient n'avoir reçu, entre 1994 et 2008, que 0,8% du budget dédié aux investissements industriels à l'échelle nationale, sachant que la région regorge d'importants gisements de phosphate. Il n'était donc pas surprenant que la secousse populaire qui a renversé le régime de Ben Ali était partie de la Tunisie de l'intérieur, le 17 décembre 2010, avant de gagner les périphéries urbaines et, finalement, parvenir à mobiliser les élites citadines de la Tunisie littorale.

	Investissements publics		Investissements privés		Total des investissements	
	Total (en TND)	Par habitant (TND/habitant)	Total (en TND)	Par habitant (TND/habitant)	Total (en TND)	Par habitant (TND/habitant)
Gouvernorats du littoral	17,810 (52.4%)	2,857	42,830 (70.7%)	6,872	60,640 (64.1%)	9,727
Gouvernorats de l'intérieur	16,181 (47.6%)	3,705	17,739 (29.3%)	4,062	33,920 (35.9%)	7,766
Tunisie	33,991 (100%)	3,222	60,570 (100%)	5,742	94,560 (100%)	8,960

Source: Direction générale du ministère de Développement régional, 201, GIZ 2014, OCDE

B. Le caractère rentier de l'économie, un sujet récurrent de la société tunisienne

La notion d'économie de rente, expression utilisée pour la première fois dans le contexte tunisien par l'économiste Elyses Jouini, proche du premier gouvernement de transition en 2011, pour lequel il avait élaboré le plan Jasmin de réforme économique, continue à hanter la transition tunisienne.

9. Ali Bennisr. Le Schéma d'aménagement du territoire national tunisien ou comment concilier compétitivité, efficacité et durabilité. Archive Ouverte HAL. Page 7. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00741164/document>

10. Ibid.

11. Malek Lakhal. Interview avec Sghaier Salhi : les non-dits de la Tunisie postindépendance. 5 avril 2018. <https://nawaat.org/2018/04/05/interview-avec-sghaier-salhi-les-non-dits-de-la-tunisie-postindépendance/>

Cette notion fait référence à la collusion entre le pouvoir politique et un cartel de familles contrôlant l'activité économique au détriment du progrès social qui, d'une part, accroît les inégalités sociales et, d'autre part, entrave la mise en place d'une infrastructure économique équilibrée et solidaire. Elle renvoie à la persistance d'une situation rentière permettant à une poignée de familles de monopoliser les activités les plus lucratives, grâce à ses relations privilégiées avec le pouvoir.

Les origines des caractéristiques rentières de l'économie ne datent pas d'aujourd'hui. Elles remontent loin dans l'histoire tunisienne, particulièrement à l'époque de la Tunisie ottomane (1574 – 1881), où les Beys de Tunis, en tant que gouverneurs représentant l'empire ottoman à Tunis, se sont engagés à soutenir un cartel de milieux élitistes privilégiés au service du pouvoir, en contrepartie de leur allégeance politique aux autorités ottomanes à Tunis. C'est ainsi que le Bey de Tunis en titre de possesseur du royaume, qui monopolisait la rente foncière par l'incorporation de la plus grande partie des terres à son domaine privé, se permettait de distribuer à certains particuliers des privilèges fonciers qui prenaient souvent la forme d'appropriation des terres en guise de récompense pour les services rendus¹². La base matérielle du pouvoir de cette élite tunisoise au service du pouvoir, de surcroît consolidée par des alliances matrimoniales destinées à accroître ses privilèges dans la perspective d'éviter la résurgence d'une bourgeoisie concurrente et autonome du pouvoir, en mesure d'élargir ses libertés économiques à l'égard des autorités représentatives du Califat Ottoman à Tunis, reposait principalement sur un double nexus : la ponction fiscale sur les échanges et sur la terre, ainsi que le monopole du commerce¹³. Cette forme de gentlemen's agreement entre une autorité politique soucieuse d'asseoir son autorité et une élite tunisoise attachée coûte que coûte à conserver ses privilèges, léguera à l'économie tunisienne contemporaine certaines caractéristiques durables, comme par exemple la nécessité de disposer d'une relation privilégiée avec le pouvoir pour se maintenir dans les affaires ou, encore, la persistance de l'idée d'un marché intérieur trop étiqué pour soutenir un dynamisme économique endogène.

Le protectorat français n'a fait qu'amplifier le caractère rentier de l'économie tunisienne, en favorisant l'émergence d'une élite sahéenne concurrente en provenance du Sahel tunisien, dans le but de constituer un groupe d'intermédiaires susceptible de défendre les intérêts de la France en Tunisie. Cette situation a provoqué l'éclosion de deux classes bourgeoises complètement concurrentes, en l'occurrence l'élite traditionnelle tunisoise (aristocratie foncière, bourgeoisie commerciale citadine)¹⁴, et une autre bourgeoisie sahéenne d'éducation francophone¹⁵. En contrepartie, les Tunisiens du reste du pays, en l'occurrence des régions de l'intérieur peu développées, étaient en majeure partie issus de tribus nomades en voie de sédentarisation¹⁶. Après l'indépendance, les deux forces sociétales en question bénéficiaient du même poids dans le gouvernement. Cependant, les Sahéens ont fini par prendre le dessus à partir de 1964, avec la bénédiction du Président Habib Bourguiba, lui-même originaire de la ville sahéenne de Monastir, qui s'est opposé en 1974 aux recommandations du congrès

12. Thierry Bresillon. En Tunisie, l'économie de rente a été plus forte que les idéaux de la révolution. Middle East Eye. Juin 2020. <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/tunisie-economie-rente-justice-sociale>

13. Thierry Bresillon. Sghaier Salhi : l'économie tunisienne est fondée sur un colonialisme intérieur. Middle East Eye. Février 2021. <https://www.middleeasteye.net/fr/entretiens/tunisie-economie-colonialisme-interieur-sghaier-salhi>

14. La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie. International Crisis Group. Rapport Moyen-Orient et Afrique du nord. Numéro 177. 2017. Page 14. <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/177-la-transition-bloquee-corruption-et-regionalisme-en-tunisie.pdf>

15. Thierry Bresillon. Sghaier Salhi : l'économie tunisienne est fondée sur un colonialisme intérieur. Middle East Eye. Février 2011. <https://www.middleeasteye.net/fr/entretiens/tunisie-economie-colonialisme-interieur-sghaier-salhi>

16. La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie. International Crisis Group. Rapport Moyen-Orient et Afrique du nord. Numéro 177. 2017. Page 14. <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/177-la-transition-bloquee-corruption-et-regionalisme-en-tunisie.pdf>

de Monastir, interprété comme une tentative de la bourgeoisie tunisoise d'évincer les Sahéliens du parti au pouvoir, le parti socialiste destourien. Toutefois, ces derniers n'ont non seulement pas relevé le défi de la transformation du modèle économique tunisien, mais ont profité du désengagement économique de l'Etat pour bénéficier de tout un dispositif d'incitations, de protection contre la concurrence et d'accès privilégié au crédit, afin d'asseoir son hégémonie économique, comme à l'époque où le Bey en titre de possesseur du royaume, distribuait des privilèges à ses hommes de confiance selon son bon vouloir. Cette forme de délitement de l'Etat a non seulement permis à cette nouvelle élite économique de faire fortune au cours des vagues de libéralisation amorcées depuis les années 1970, mais surtout de se constituer grâce à leur proximité familiale et régionale avec le pouvoir central, en opérateurs économiques oligopolistiques, contribuant progressivement à l'éclosion d'un capitalisme de copinage (*crony capitalism* en anglais), qui désigne une économie dans laquelle la réussite en affaires dépend des relations étroites qu'entretient le business avec le pouvoir. L'historien Khalifa Chater n'avait d'ailleurs pas hésité à qualifier cette élite économique d'aristocratie du pouvoir, disposant d'un réseau de relations clientélistes lui permettant de conserver ses privilèges : « une nomenklatura destourienne liée au parti unique du Destour issu du mouvement national, avec ses mécanismes de solidarité régionale, ses réseaux d'alliance et de connivence¹⁷ »

Sous l'ancien régime béalien, la collusion entre le pouvoir politique et les milieux affairistes avait atteint son paroxysme. Dans sa quête d'établir une forme de structuration pyramidale du pouvoir lui permettant d'asseoir son emprise sur l'activité économique, en contrôlant les relations entre le travail et le capital, le régime de Ben Ali avait permis aux grands entrepreneurs, organisés sous forme de conglomérats, de concentrer leurs activités économiques et commerciales¹⁸, contribuant, dans les termes de Ben Romdhane, à l'éclosion d'une : « nouvelle bourgeoisie d'affaires insérée qui s'est développée avec une extrême rapidité du fait de son insertion dans les différents circuits formels et informels, de sa proximité des centres du pouvoir et de l'utilisation néo-patrimoniale d'institutions publiques ainsi que de la prise de contrôle partielle ou totale d'actifs octroyés de manière discrétionnaire par l'Etat à des propriétaires privés¹⁹ ». Ces bénéficiaires de la protection de l'Etat étaient composés principalement de puissants chefs d'entreprises²⁰, à la tête d'un conglomérat ou d'une holding caractérisés par leur dimension familiale, touchant à des secteurs diversifiés et entretenant avec le sérail présidentiel ou le clan familial de Ben-Ali des relations extra-économiques²¹. Cette caste économique, qui constituait le haut de la hiérarchie de l'élite économique durant l'ancien régime, de surcroît fortifiée par les alliances matrimoniales dans la perspective d'accroître ses réseaux clientélistes²², s'est appropriée la protection présidentielle²³, en contrepartie de son allégeance absolue au pouvoir²⁴. Symbole de l'allégeance de cette élite économique au sérail présidentiel de Ben

17. Khalifa Chater. Introduction à l'étude de l'establishment tunisien : l'Etat makhzen Husseinite et ses mutations. Dans *La Tunisie : une dynamique de mutation*. Cahiers de la Méditerranée. 1994. Pages 1 – 18. https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1994_num_49_1_1123

18. Jean Pierre Casarino. Participatory Development and Liberal Reforms in Tunisia: The Gradual Incorporation of some Economic Networks, in Heydemann (S.). *Networks of Privilege in the Middle East: The Politics of Economic Reform Revisited*. Palgrave Macmillan. 2004. Page 233.

19. Ben Romdhane. *Tunisie : Etat, économie et société*. Sud Editions. 2011. Page 104.

20. Bilel Kchouk. Les anciennes élites économiques et le changement de régime en Tunisie : de l'incertitude vers la consolidation politico-économique des positions. *Politix*. Numéro 120. 2017. Page 159.

21. Ibid.

22. Ibid. Page 163.

23. *La Révolution inachevée : créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les Tunisiens*. Groupe de la Banque mondiale : *Revue des politiques de développement*. Mai 2014. <http://documents1.worldbank.org/curated/fr/167431468119342678/pdf/861790DPROP12800Box385314BOOPUBLICO.pdf>

24. Bilel Kchouk. Les anciennes élites économiques et le changement de régime en Tunisie : de l'incertitude vers la consolidation politico-économique des positions. *Politix*. Numéro 120. 2017. Page 164.

Ali à Carthage, figure le comportement de leur organisation patronale, à savoir l'Union tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), qui ressemblait davantage à celui d'un appendice de la structuration du pouvoir bénalien qu'à celui d'un syndicat de défense des intérêts de ses membres²⁵. Son rôle prépondérant a été, d'une part, de faire contrepoids au syndicat ouvrier tunisien (UGTT) pour les réformes économiques libérales²⁶ et, d'autre part, la mise en œuvre des politiques économiques décidées par les gouvernements bénaliens successifs²⁷.

Cette collusion entre les milieux d'affaires et le pouvoir politique ne pouvait que provoquer d'importantes distorsions dans l'économie tunisienne, dans la mesure où il est plus facile, pour accroître l'accumulation de la richesse, de protéger et d'étendre les oligopoles que d'innover et d'élargir la base entrepreneuriale du pays. D'une part, ce gentlemen's agreement entre le pouvoir et une oligarchie économique solidaire a contribué à la prolifération de la prédation économique, puisqu'il restreignait l'accès au financement bancaire et au marché à un cercle de privilégiés économiques, tout en leur permettant d'emprunter aux banques publiques sans jamais avoir à rembourser²⁸. D'autre part, il pénalisait les petites et moyennes entreprises, notamment en matière d'accès au crédit, tellement les établissements bancaires (majoritairement publics ou semi-publics alors que les banques privées formaient un oligopole) n'acceptaient de financer que les entrepreneurs présentant le plus de garanties, sur des critères davantage informels que formels, comme, par exemple, la proximité du pouvoir ou l'appartenance à un réseau clientéliste²⁹. En contrepartie, les conditions d'accès au crédit pour le reste des opérateurs économiques demeuraient particulièrement dissuasives pour la majorité des entrepreneurs, comme l'explique un économiste d'une organisation internationale au sujet des entrepreneurs des régions de l'intérieur : « si un investisseur de l'intérieur du pays sollicite un crédit, il faudra que la demande remonte à la capitale. Il aura peu de chance d'en obtenir un étant donné l'inflexibilité et la centralisation du système et le fait que beaucoup de banquiers considèrent peu fiables les opérateurs économiques des régions de l'intérieur ³⁰ ». Dans un rapport de 2014, la Banque mondiale estimait qu'en 2010, les 220 entreprises du clan Ben-Ali, et bien qu'elles ne représentaient que 1% de la masse salariale, captaient à elles seules 21% des bénéfices³¹. Dans la même veine, le chômage touchait entre 15 à 20% de la population, dont 30% des jeunes diplômés³², alors que la classe moyenne tunisienne, qui avait tiré profit durant les années 2000 de la croissance économique, a été frappée de plein fouet par la crise financière de 2008 qui a fragilisé son pouvoir d'achat³³. La régression de la productivité des recrutements dans le secteur public, seule garantie d'obtention d'une assurance maladie et d'un crédit bancaire, a accru la perception du népotisme dans l'embauche chez une grande frange de la population, sans que le régime de Ben Ali ne cherche à dynamiser suffisamment le secteur privé tout en mettant en place des dispositifs de protection sociale attrayants, principal moteur d'ascension sociale en Tunisie³⁴

25. Béatrice Hibou. La force de l'obéissance : Economie politique de la répression en Tunisie. La Découverte. 2006. Pages 152-156.

26. Steven Erdle. Ben Ali's 'New Tunisia' (1987-2009): A Case Study of Authoritarian Modernization in the Arab World. Klaus Schwarz. 2010. Page 218.

27. Bilel Kchouk. Les anciennes élites économiques et le changement de régime en Tunisie : de l'incertitude vers la consolidation politico-économique des positions. Politix. Numéro 120. 2017. Page 165.

28. Thierry Bresillon. La Tunisie est sortie de l'âge théologique pour entrer dans l'âge politique. Middle East Eye. Octobre 2020. <https://www.middleeasteye.net/fr/entretiens/tunisie-aziz-krichen-societe-printemps-arabe-elites>

29. La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie. International Crisis Group. Rapport Moyen-Orient et Afrique du nord. Numéro 177. 2017. Page 11. <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/177-la-transition-bloquee-corruption-et-regionalisme-en-tunisie.pdf>

30. Ibid.

31. La Révolution inachevée : créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les Tunisiens. Groupe de la Banque mondiale : Revue des politiques de développement. Mai 2014. Page 11 <http://documents1.worldbank.org/curated/fr/167431468119342678/pdf/861790DPROP12800Box385314BOOPUBLICO.pdf>

32. Mohamed Nachi. Révolution et transition démocratique en Tunisie : l'invention d'un nouveau compromis politique ? Louvain-la-Neuve. Academia-Bruylant. 2014. Page 210.

33. Ibid. Page 211.

34. Abdelmajid Guelmani. La politique sociale en Tunisie de 1881 à nos jours. L'Harmattan. 1996.

Ce récit relatif aux origines du capitalisme tunisien de copinage fait fi du rôle de l'Etat post-colonial dans la création des infrastructures nécessaires à l'activité économique, ainsi que dans la formation et l'entretien du capital humain, en l'occurrence de ceux dont le travail permet aux entreprises de produire en réalisant des bénéfices. Il occulte surtout la manière dont les grandes dynasties d'entrepreneurs tunisiens se sont constituées historiquement grâce à la protection, voire aux privilèges accordés par l'Etat, qui ont entravé la croissance des entreprises productives et compromis sérieusement le processus de destruction créatrice en mesure de permettre le renforcement de la productivité. Dans cette perspective, le rapport de la Banque mondiale de 2014 sur la Tunisie, intitulé la Révolution inachevée, a été sans équivoque, en soulignant que : « la politique de forte intervention de l'Etat dans l'économie poursuivie depuis l'indépendance a donné naissance à des opportunités de rente et au copinage. Les politiques adoptées, telles que les exonérations fiscales et douanières ou l'accès privilégié au financement, ont provoqué d'importantes distorsions dans l'économie tunisienne³⁵ ». Et pour compenser la marginalisation des régions intérieures et des zones frontalières au sein d'un marché atrophié par la concentration des activités économiques et d'investissements dans le littoral, l'Etat a laissé prospérer la contrebande et l'économie informelle³⁶.

La capacité du régime bénalien à se maintenir était tributaire de sa capacité de redistribution sociale, perçue dans le cadre du modèle de l'Etat développementaliste, où l'adhésion des gouvernés à l'égard du pouvoir reposait sur le clientélisme d'Etat, considère Michel Camau³⁷. En effet, cette forme d'Etat capitaliste se caractérise par une forte intervention de l'Etat qui mène des politiques de développement en incitant les entreprises à agir dans un objectif de développement de la nation. Souvent, ces Etats se caractérisent par leur autoritarisme et par une élite bureaucratique proche du pouvoir et très influente. Cependant, cette forme étatique, détentrice des instruments de la coercition et régulatrice des moyens de gestion de la vie sociale, demeure condamnée à l'efficacité. Or, la crise financière de 2008, qui a provoqué une baisse du budget public, a sévèrement réduit la quantité des ressources clientélistes que le régime bénalien était en mesure de distribuer pour acheter la paix sociale. Ceci a érodé son pouvoir d'intermédiation avec les populations locales, perdant de vue les demandes locales, ce qui a entraîné l'exclusion des franges grandissantes de citoyens et alimenté des violences, en particulier celles du bassin minier de Gafsa en 2008-2009, prélude de la révolution de 2011³⁸ qui a entraîné sa chute, enflammé par le favoritisme des cadres régionaux du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) dans la répartition des embauches au sein de la compagnie des phosphates de Gafsa (la CPG).

II. L'échec à traduire le changement de régime en progrès social

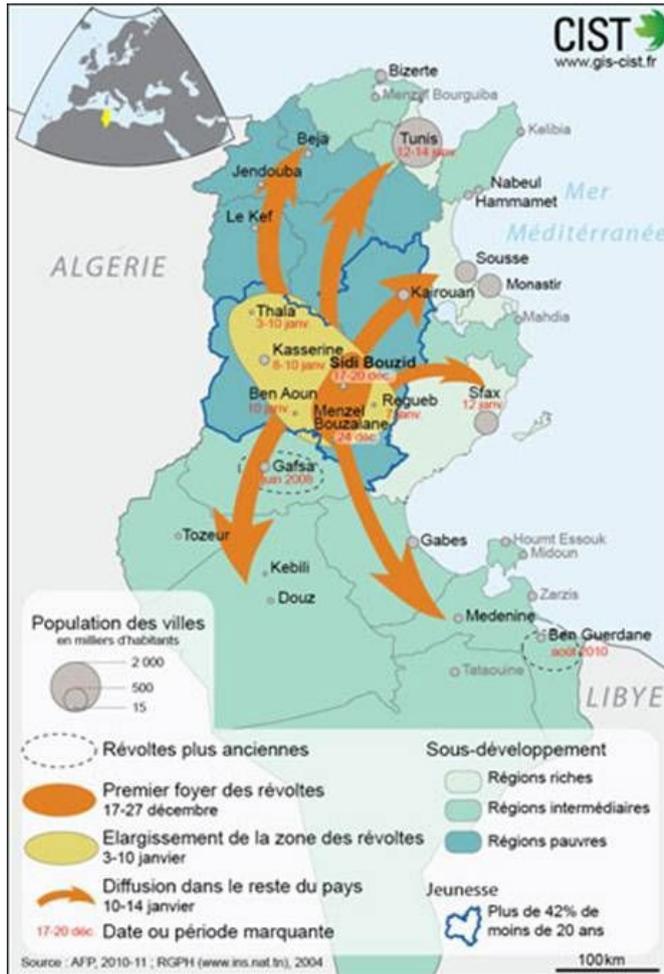
La révolution tunisienne s'est construite dans ces termes : entre concentration des richesses sur la côte et protection des rentes par l'Etat, d'un côté, et charité clientéliste pour acheter la paix sociale, de l'autre. Un équilibre intenable qui s'est rompu brutalement le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid, ville située à un peu plus de 200 km de la capitale Tunis, lorsque les subalternes de l'arrière-pays, et tout en

35. La Révolution inachevée : créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les Tunisiens. Groupe de la Banque mondiale : Revue des politiques de développement. Mai 2014. <http://documents1.worldbank.org/curated/fr/167431468119342678/pdf/861790DPROP12800Box385314B00PUBLICO.pdf>

36. La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie. International Crisis Group. Rapport Moyen-Orient et Afrique du nord. Numéro 177. 2017. <https://d2071andvipOwj.cloudfront.net/177-la-transition-bloquee-corruption-et-regionalisme-en-tunisie.pdf>

37. Michel Camau. L'Etat tunisien : de la tutelle au désengagement. Maghreb-Machrek. Numéro 123. 1984.

38. Décentralisation en Tunisie : consolider la démocratie sans affaiblir l'Etat. International Crisis Group : Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord. Numéro 198. 2019. Page 3. <https://d2071andvipOwj.cloudfront.net/198-decentralisation-en-tunisie.pdf>

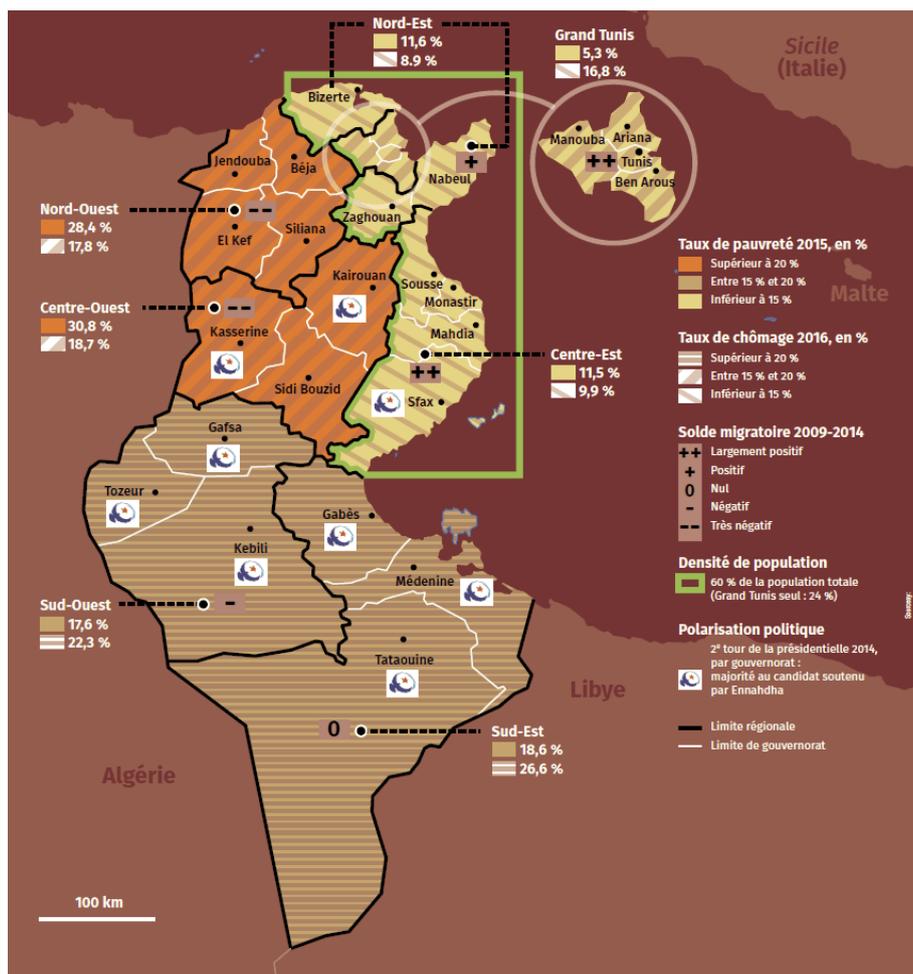


brandissant des revendications se caractérisant davantage par leurs dimensions sociales que libertaires, comme la dignité, le droit à l'emploi et la justice sociale, ont mené un important mouvement de contestation sociale qui a réussi progressivement à gagner les périphéries urbaines et mobiliser les élites citadines, poussant, durant la nuit du 13 au 14 janvier 2011, Ben-Ali à prendre la fuite et s'exiler en Arabie-Saoudite. A la suite de l'épilogue révolutionnaire, les revendications socio-économiques de la révolution ont été neutralisées dans la louange organisée des « libertés bourgeoises » par l'Assemblée nationale constituante (ANC) issue des premières élections libres en octobre 2011, ainsi que par le quartet du dialogue national (UGTT, UTICA, l'ordre national des avocats de la Tunisie et la Ligue tunisienne des droits de l'homme). Les bourgs de l'arrière-pays, bien éloigné du littoral de l'élite libérale, à l'origine de la révolution, ont été invités par les nouvelles autorités politiques représentatives à Tunis, persuadées que la dichotomie démocratie/néo-libéralisme économique est en mesure de résoudre les causes socio-économiques de la

révolution de 2011, à regagner la province tunisienne, en contrepartie de la promesse que la démocratie émergente avec tout son cortège de bienfaits, permettra la réalisation aussi bien de la croissance économique que de la justice sociale.

Cependant, et dix ans après la révolution, la démocratie établie dans le sillage des événements de 2011 ne semble pas avoir produit, non seulement la perspective de la transformation du modèle économique que la classe politique avait fait miroiter aux « tiers-Etat tunisien » lors de la révolution, mais ne serait-ce et à défaut de résultats immédiats, d'élaborer un horizon d'attente en mesure de répondre aux causes socio-économiques de la révolution. Préférant privilégier le chantier des réformes démocratiques au détriment des réformes économiques, les autorités représentatives tunisiennes se sont contentées d'absorber les nombreuses crises socio-économiques ayant secoué le pays depuis la révolution, à l'image de la dépréciation du dinar tunisien à partir de 2016, ou le blocage de la production pétrolière sur le site d'El-Kamour, amorcé par un important mouvement de contestation sociale à Tataouine depuis 2017, par des mesures destinées à acheter la paix sociale, en distribuant des emplois improductifs <https://www.alternatives-economiques.fr/tunisie-inegalites-regionales-explosives/00082177> dans les chantiers de développement et les sociétés de jardinage³⁹. Dans la même veine, la fonction publique a recruté en masse, d'abord pour réintégrer les bénéficiaires de l'amnistie générale des prisonniers politiques, décrétée en février 2011, puis pour titulariser les quelque 50 000 travailleurs embauchés dans les sociétés de sous-traitance et, d'une manière générale, pour résorber le chômage. Entre 2011 et 2019, les effectifs ont augmenté de près de 300 000 fonctionnaires, portant la masse

39. Thierry Bresillon. Tunisie : dix ans après la révolution, le politique toujours démuné devant la question sociale. Middle East Eye. Décembre 2020. <https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/tunisie-dix-ans-revolution-inegalites-sociales-democratie>



salariale de 10,8 à 15% du PIB, tout en procédant à l'augmentation des salaires qui a généré un emprunt massif, <https://www.alternatives-economiques.fr/tunisie-inegalites-regionales-explosives/00082177essentiellement> vers l'extérieur, un choc sans précédent et un taux parmi les plus élevés du monde, en dépit des recommandations du FMI pressant Tunis de réduire la masse salariale de l'Etat. Les principaux slogans et revendications véhiculés depuis 2011, et clairement centrés sur les questions économiques et sociales, émettaient la voix de l'importance d'une économie politique de la révolution qui supposait

l'élaboration d'une stratégie économique efficace, en mesure de remédier aux faiblesses structurelles d'un modèle de développement tunisien à bout de souffle. En effet, et sans transition économique, la démocratie en Tunisie demeurera fragile, comme le suggérait Ouided Bouchamaoui, ancienne présidente de l'UTICA (L'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat), et co-récipiendaire du prix Nobel de la paix 2015⁴⁰. Presque six ans après, ses propos sont devenus emblématiques du malaise tunisien, caractérisé par l'incapacité de la révolution à traduire la démocratie en progrès social, dans un pays en proie à des tensions socio-économiques récurrentes, aggravées par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a frappé de plein fouet l'économie tunisienne, plongeant le pays dans sa pire récession depuis l'indépendance. Dans un sondage organisé par Sigma Conseil à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la révolution, 67% de Tunisiens considèrent que la situation socio-économique est pire qu'en 2010, alors que 85% demeurent persuadés que les événements de 2011 ont eu un impact négatif sur la situation économique de la Tunisie⁴¹.

La captation des ressources créatrices d'opportunités d'affaires en Tunisie par un cartel de familles contrôlant l'activité économique au détriment du progrès social, exacerbe l'emprise du capitalisme de copinage qui continue à verrouiller l'activité économique du pays, comme à l'époque de Ben-Ali, lorsque les clans familiaux proches du régime bénalien, notamment les Trabelsi, contrôlaient la

40. Benoit Delmas. Tunisie : Ouided Bouchamaoui : une transition démocratique ne pourra jamais fonctionner sans réussite économique. Le Point. Octobre 2015. https://www.lepoint.fr/economie/tunisie-ouided-bouchamaoui-une-transition-democratique-ne-pourra-jamais-reussir-sans-reussite-economique-19-10-2015-1975024_28.php

41. Sigma : les Tunisiens peu cléments envers la révolution. Mosaique. 17 décembre 2021. <https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/836089/sigma-les-tunisiens-peu-clements-envers-la-revolution>

majorité des opérateurs économiques. Le secteur bancaire tunisien symbolise l'ampleur de la collusion entre le politique et l'affairisme qui étrangle la transition démocratique tunisienne. Avec 26 banques publiques et privées, la Tunisie devrait disposer d'une offre bancaire stimulée par la concurrence, en mesure, d'une part, de gérer l'argent des Tunisiens et, d'autre part, de financer l'économie tunisienne. Or, et dix ans après la révolution, les services bancaires demeurent médiocres en dépit des frais astronomiques, alors que les conditions d'accès au crédit pour les entreprises paraissent toujours dissuasives pour la majorité des entrepreneurs. D'après l'économiste et chercheur au Tunisian Think Tank, Anis Marrakchi, le faible rendement de l'entreprise bancaire n'a pas empêché une profitabilité record du secteur en question, consécutive au monopole des participations croisées dans les principales banques par quelques familles qui n'ont aucun intérêt à exacerber la concurrence et qui, de surcroît, détiennent pareillement la plupart des grandes entreprises du pays⁴².

En découle la seconde observation : ce n'est plus désormais le politique qui contrôle les acteurs économiques, comme à l'époque de l'ancien régime bédouin, mais ce sont les milieux d'affaires qui ambitionnent de contrôler la politique, principalement par le financement des partis politiques, ce qui rend le paysage politique tunisien plus perméable à l'emprise des milieux d'affaires, comme l'illustrent :

1. La chute, le 16 juillet 2020, du gouvernement d'Elyes Fakhfakh par une collusion entre les partis (Ennahdha, Qalb Tounes et Al-Karama) et les milieux d'affaires. En effet, cette collusion entretenait des relations compliquées avec le chef du gouvernement tunisien consécutives, d'une part, au refus du gouvernement d'Elyes Fakhfakh d'inclure Qalb Tounes dans son équipe gouvernementale pour soupçons d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent entachant le leader de la formation politique libérale en question Nabil Karoui et, d'autre part, au programme gouvernemental du cabinet Fakhfakh qui faisait de la lutte contre la corruption l'une des priorités du nouvel exécutif.
2. La proposition de loi déposée le 20 octobre de la même année à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) par la ceinture parlementaire du gouvernement de Hichem Mechichi (Ennahdha, Qalb Tounes et Coalition Al-Karama), ambitionnant de modifier le régime juridique actuel de l'audiovisuel, un secteur lui-même soumis à l'influence d'intérêts politico-financiers. Le projet de loi envisageait de supprimer le régime d'autorisation pour la création d'une chaîne de télévision, en le substituant par un simple régime de déclaration, susceptible de permettre à Nessma TV, la chaîne liée à Qalb Tounes, et à Zitouna d'Ennahdha qui émettaient depuis plusieurs années sans licence, de régulariser leur situation.
3. Le rapport de la Cour des comptes sur les élections de l'automne 2019, rendu en novembre 2021, et qui a révélé au grand jour les dysfonctionnements de la démocratie tunisienne, en pointant les principaux fléaux empoisonnant la vie politique tunisienne, principalement l'épineuse question des financements politiques et électoraux par les milieux affairistes qui, dix ans après la révolution, continuent à étrangler la transition démocratique tunisienne.

D'autre part, et alors que les équilibres macro-économiques sont mis à mal, la transition économique paraît davantage malmenée par l'éclosion d'une forme de conflit de pouvoir à connotation économique, opposant l'élite économique de l'ancien régime bédouin et les barons de l'économie informelle qui ont réussi, après la révolution, à former une nouvelle classe émergente d'entrepreneurs issus principalement des régions déshéritées, avec pour perspective de se faire une place parmi l'élite établie, voire la

42. Anis Marrakchi. L'économie de rente en Tunisie : comment en sortir ? Tunisian Think Tank. <https://www.youtube.com/watch?v=dbsvC63E8Bc>

remplacer⁴³. Parvenant à s'enrichir grâce au trafic de change parallèle et à la contrebande avec l'Algérie et la Libye, mais ayant perdu la protection du clan Trabelsi avec lequel ils entretenaient des relations d'affaires⁴⁴, beaucoup d'entre eux sont des acteurs économiques souterrains sponsorisant la plupart des émeutes des régions intérieures, qu'ils utilisent comme levier de négociation avec les autorités de Tunis afin de légaliser une partie de leurs activités illicites⁴⁵. Exemple : les émeutes perpétrées en 2016 à Kasserine et Kairouan, notoirement entretenus par de puissants entrepreneurs impliqués dans des activités de contrebande transfrontalière qui mobilisaient des centaines d'émeutiers en leur fournissant les soutiens financier et logistique nécessaires pour bloquer les routes et affronter les forces de l'ordre, en marge d'importantes manifestations organisées par un collectif de diplômés chômeurs réclamant leur droit à l'emploi⁴⁶. Ces entrepreneurs des régions limitrophes décrivent la relation économique entre, d'un côté, la capitale et le Sahel et, de l'autre, l'intérieur du pays, comme un rapport inégal entre centre développé et périphérie sous-développée⁴⁷. Comme le note le chef d'un réseau de contrebande : « Nous ne sommes qu'une place frontalière, un endroit de passage. On fait entrer des produits d'Algérie sur le territoire et ensuite ce sont les grands groupes commerciaux qui réalisent des bénéfices avec nos marchandises. Nous collaborons avec eux à travers des intermédiaires. Mais ils nous font bien comprendre qu'ils peuvent bloquer nos affaires parce qu'ils sont proches des directeurs centraux des douanes. Ils ne veulent pas que nous nous émancipions de leur tutelle. Une fois, un homme d'affaires du Sahel a fait bloquer un de mes convois et m'a téléphoné en me disant, « tu vois ce qu'on peut faire ? La prochaine fois, sois moins gourmand sur le prix⁴⁸ ».

C'est dans ce cercle vicieux qu'est enfermée la transition économique tunisienne, incapable de desserrer l'étau entre l'ancienne élite économique du régime de Ben-Ali, soucieuse de conserver ses privilèges, et la nouvelle classe d'entrepreneurs, issue des régions déshéritées ayant fait fortune dans le commerce parallèle, qui exige sa part du gâteau. En effet, se confronter aux premiers est politiquement périlleux, tandis que la non satisfaction des seconds est en mesure de les pousser à provoquer l'instabilité sociale pour faire pression sur le pouvoir. Cependant, rien dans les intrigues qui agitent depuis la révolution le microcosme économique tunisien n'a de correspondance avec les difficultés que vivent au quotidien les citoyens tunisiens. Or, l'incapacité de la révolution à éradiquer l'économie de rente en mesure de libérer le potentiel de l'économie lui permettant de créer suffisamment de richesses, alimente les disparités régionales qui perpétuent la discrimination des citoyens de la Tunisie de l'intérieur, bien que la Constitution de 2014 ait consacré le principe de discrimination positive pour favoriser l'équilibre de développement entre les régions, et que la loi 53 de 2013 qui régit les attributions de la justice transitionnelle ait étendu le statut de victime de l'individu à la région. Il en va qu'une ligne de démarcation sépare toujours les régions côtières qui concentrent la quasi-totalité des moyennes et grandes entreprises et les régions de l'intérieur dont une partie importante des habitants vit encore de l'économie parallèle générée par la contrebande, malgré les nouvelles lois de 2016 sur la concurrence et le nouveau code d'incitation aux investissements, ainsi que la loi sur la décentralisation en 2018, toutes trois d'inspiration libérale. Dix ans après la révolution, l'accès à l'emploi et aux services publics comprenant la santé, l'éducation et les transports demeure inégalitaire entre ces deux portions du

43. La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie. International Crisis Group. Rapport Moyen-Orient et Afrique du nord. Numéro 177. 2017. Synthèse. <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/177-la-transition-bloquee-corruption-et-regionalisme-en-tunisie.pdf>

44. Ibid. Page 4.

45. Ibid. Page 5.

46. Ibid.

47. La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie. International Crisis Group. Rapport Moyen-Orient et Afrique du nord. Numéro 177. 2017. Page 18. <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/177-la-transition-bloquee-corruption-et-regionalisme-en-tunisie.pdf>

48. Ibid. Page 18.

territoire⁴⁹, en dépit de l'adoption du laborieux plan de développement 2016-2020 qui entendait réduire le taux de pauvreté extrême de 4,6%, en 2016, à environ 2%, à l'horizon 2020, tout en accroissant le revenu individuel de 8000 dinars à 12 520 dinars.

Asphyxiés par l'incapacité de 10 ans de démocratie à tenir ses promesses de croissance économique et de justice sociale, les Tunisiens dont les conditions de vie se sont détériorées, observent, avec un mélange de stupéfaction et d'inquiétude, la dégradation de la situation macro-économique tunisienne, la rapprochant dangereusement des signaux d'alerte rouge dans les indicateurs. Ainsi, le chômage a atteint 18% selon l'Institut national de la Statistique (INS), avec une pointe à près de 30% chez les diplômés⁵⁰. Le déficit des comptes courants frôle les 9% du PIB, contre 3,6% en 2009, poussant le Parlement à exiger exceptionnellement de la Banque centrale, indépendante depuis 2016, un refinancement du Trésor public à hauteur de 860 millions d'euros, de surcroît motivé par un ralentissement de 9%, de l'économie durant l'an 2020. Alors que les exportations ont contracté une baisse de 15% contre 26% pour les investissements internationaux, la dette publique est passée de 42%, en 2011, à 78%, en 2020, dont les deux tiers auprès de l'extérieur, portée à 4,8 milliards d'euros pour 2021 à hauteur de 86% en 2021, selon les prévisions du Fonds monétaire international, contre 37% en 2010, préjudiciant la souveraineté économique de Tunis auprès de ses bailleurs de fonds internationaux. En parallèle, la moyenne de la croissance annuelle du PIB était de 1,5% tout au long de la période s'étalant de 2011 à 2020, contre 5% pour la décennie précédente. A cela s'ajoute la perte des entreprises publiques, dont le taux de mortalité frôle annuellement les 90% selon un ancien responsable de l'Agence pour la promotion de l'investissement⁵¹. Le tourisme, l'une des principales sources en devises du pays qui représente 11 du PIB et gros pourvoyeur d'emplois, a subi durant l'année 2020 un arrêt brutal avec la fermeture des frontières consécutive à l'expansion de la pandémie de la Covid-19, provoquant une chute de 47% des recettes en glissement annuel, ce qui représente un quatrième choc, après la fuite des investisseurs suite à la révolution de 2011, les attentats terroristes de Tunis et de Sousse de 2015 qui ont précipité l'exode des touristes, la faillite du tour opérateur Thomas Cook en 2019, et la pandémie de la Covid-19 en 2020 qui, à elle seule, a fait perdre 165 000 emplois tout en provoquant une contraction record de 21,6% du PIB tunisien lors du second trimestre 2020. Dans le même ordre d'idées, les fonds de la diaspora tunisienne dont dépendent de nombreuses familles ont baissé de 17% en 2020, impactant la consommation des ménages, alors que le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), affirmait avoir recensé presque de 7890 migrants irréguliers tunisiens ayant atteint le littoral tunisien de janvier à août 2020, contre 1347 au cours de la même période en 2019. Autant d'aspects, qui ont fini par provoquer la dégradation de la notation souveraine de la Tunisie en novembre 2020 par l'agence de notation financière Fitch Ratings, de stable à négative, fermant de facto, l'accès de Tunis aux marchés financiers, sachant que le financement du budget 2021 suppose la mobilisation de 4 milliards d'euros de financements extérieurs⁵².

49. La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie. International Crisis Group. Rapport Moyen-Orient et Afrique du nord. Numéro 177. 2017. Page 4. <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/177-la-transition-bloquee-corruption-et-regionalisme-en-tunisie.pdf>

50. Skander Ounaies. En 2021, la Tunisie face au mur de la dette. Jeune Afrique. 29 décembre 2020. https://www.jeuneafrique.com/1096959/economie/tribune-en-2021-le-mur-de-la-dette-en-tunisie/?fbclid=IwAR1Hx_DrW5g-rgl-sifoJAPGox2pNteJnTBNxszF2IAjPhjef-MRwCudvqA

51. La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie. International Crisis Group. Rapport Moyen-Orient et Afrique du nord. Numéro 177. 2017. Page 11. <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/177-la-transition-bloquee-corruption-et-regionalisme-en-tunisie.pdf>

52. Skander Ounaies. En 2021 : la Tunisie face au mur de la dette. Jeune Afrique. 29 décembre 2020. <https://www.jeuneafrique.com/1096959/economie/tribune-en-2021-le-mur-de-la-dette-en-tunisie/>

Principaux indicateurs économiques

	2018	2019	2020 (e)	2021 (p)
Croissance PIB (%)	2,7	1,0	-9,0	4,5
Inflation (moyenne annuelle, %)	7,3	6,7	5,5	5,5
Solde public / PIB (%)	-4,4	-3,3	-11,0	-8,0
Solde courant / PIB (%)	-11,2	-8,5	-7,0	-7,5
Dette publique / PIB (%)	77,3	72,5	89,0	91,0

(e) : Estimation (p) : Prévision

POINTS FORTS

- Système pleinement démocratique avec liberté d'expression
- Intégration croissante des femmes aux postes de gouvernance politique et économique
- Soutien des bailleurs de fonds internationaux, multilatéraux, européens, arabes
- Économie en cours de diversification
- Proximité du marché européen et accord d'association avec l'UE
- Potentiel touristique
- Ressources naturelles (phosphates et hydrocarbures notamment)

<https://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Tunisie>

POINTS FAIBLES

- Fortes inégalités sociales et géographiques, taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes, conduisant à la multiplication des manifestations et des troubles sociaux
- Déséquilibre structurel des comptes publics (entreprises publiques déficitaires, salaires = 60% des dépenses primaires, poids élevé des subventions) et, pourtant, déficience des services publics
- Économie fortement impactée par la crise du COVID-19
- Fragmentation de la représentation politique reflétant celle de la société et l'apprentissage de la démocratie
- Tourisme confronté aux problèmes sécuritaires, à la concurrence étrangère accrue, au manque d'investissement, et peu diversifié tant en gamme qu'en thèmes

III. Une conflictualité sociale chronique

La révolution tunisienne de 2011 a ouvert un nouveau cycle social dans lequel les mouvements de contestation sociale se sont entremêlés pour s'articuler dans de nouvelles configurations reflétant les dynamiques de fragilisation sociale secouant le pays depuis 2011. Puisant leurs racines dans des motivations socio-économiques, ces mouvements, pluriels et horizontaux, révèlent des caractéristiques similaires en matière de répertoire revendicatif et de mode d'organisation. Auto-organisés, sans leaders et dépourvus de toute structure organisationnelle, ces mouvements assurent leur visibilité au travers des réseaux sociaux et des nouvelles technologies de communication et d'information, avec à la clé la réalisation de deux doléances principales qui constituent le cœur des revendications socio-économiques de la révolution de 2011 : d'une part, que l'Etat honore ses engagements en matière de création d'emplois dans les secteurs public et privé, au titre de la responsabilité sociale des entreprises et, d'autre part, qu'une partie des revenus tirés des ressources extraites d'une région soient consacrée au développement régional. Ces dynamiques de protestation sociale⁵³ constituent sans doute une expression de souveraineté démocratique. Cependant, la prolifération de cette forme de démocratie contestataire en pleine crise socio-économique dans un pays engagé dans la voie de la démocratisation de ses institutions sème les germes de nouveaux risques politiques, dans la mesure où elle s'affranchit des corps intermédiaires traditionnels qui, en démocratie, encadrent les colères, rassemblent les doléances et agissent comme intermédiaire entre l'Etat et la société.

53. Lilian Mathieu. La démocratie protestataire : mouvements sociaux et politiques en France aujourd'hui. Première édition. Presses de Science Po. 2011

La prolifération des mouvements de contestation sociale en Tunisie est consécutive à l'incapacité de dix ans de démocratie à tenir ses promesses de croissance économique et de justice sociale. Cet échec de la révolution à traduire le changement de régime en progrès social, qui a provoqué une prolifération des conflits sociaux, a eu pour effet l'émergence de nouvelles formes de militantisme, réclamant par le recours à la rue, la matérialisation réelle des droits formels portés par la révolution de 2011. L'érosion de la légitimité de la classe politique post-révolutionnaire, comme le symbolise l'effondrement de cette dernière durant les élections de l'automne 2019, a accéléré le processus de l'affranchissement des mouvements de contestation sociale de la tutelle des corps traditionnels, tout en brisant le monopole que détenait la puissante centrale syndicale de l'UGTT, en matière de représentation sociale. La tenue de la première université d'été des mouvements sociaux à Korba, en novembre 2016, a représenté un moment phare de ce processus. Durant ce rassemblement, les différents mouvements sociaux existant depuis la révolution de 2011, sont parvenus à établir la Coordination nationale des mouvements sociaux qui a rassemblé de nombreux militants des régions de la Tunisie de l'intérieur marginalisée dans le but de coordonner l'action sociale. Une année après, et durant le premier Congrès national des mouvements sociaux à Nabeul, en mars 2017, le militantisme social indépendant allait prendre une forme plus structurée, avec l'élaboration de la fiche d'orientation sociale qui, d'une part, parachève la codification de la Coordination nationale des mouvements sociaux et, d'autre part, préfigure la mise sur pied de nouvelles formes de mobilisation sociale en dehors des corps traditionnels intermédiaires, avec pour principal objectif : « la préservation du choix démocratique et social de l'âme de la révolution tunisienne⁵⁴ ». Le deuxième congrès des mouvements sociaux à Sousse en mars-avril 2018 a été caractérisé par une augmentation significative du nombre des mouvements de contestation sociale, qui ont vu leur nombre passer de 4416, en 2015, à 10452, en 2017⁵⁵.

D'autre part, les mouvements de contestation ont commencé à brandir une nouvelle doléance qui devient progressivement la pierre angulaire de leur militantisme social, à savoir qu'une partie des revenus tirés des ressources extraites des régions tunisiennes soit consacrée au développement régional⁵⁶. Cette revendication révélait au grand jour le régionalisme du modèle économique tunisien comme on l'a exploré plus haut, qui assigne aux régions de la Tunisie de l'intérieur la vocation de fournir en ressources le littoral industriel⁵⁷. Cette mutation a pu s'observer pour la première fois en 2016 à Kerkennah, où un mouvement social réclamant une meilleure répartition des bénéfices dégagés par la société britannique de pétrochimie Petrofac, a sérieusement paralysé l'archipel pendant des semaines⁵⁸. Cependant, ce n'est qu'à partir de 2017, avec la transposition de l'expérience kerkenienne vers le site d'El Kamour dans le gouvernorat de Tataouine, que la question de la redistribution des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles a commencé à constituer le cœur de l'action des mouvements de contestation sociale en Tunisie. Dans cette région reculée du sud tunisien qui concentre 18,2% d'analphabétisme et 32% du chômage selon les chiffres de l'Institut national de la Statistique (INS), les mouvements sociaux ont procédé depuis le printemps 2017 au blocage de la vanne de la station de pompage de pétrole d'El Kamour, réclamant non seulement l'accès à l'emploi, mais parallèlement, une récupération de 20% des revenus du pétrole pour les redistribuer sur la région.

54. Mounir Saadani. Tunisie : les mouvements sociaux amorcent une nouvelle révolution. ORIENTXXI. 5 janvier 2021. <https://orientxxi.info/magazine/tunisie-les-mouvements-sociaux-amorcent-une-nouvelle-revolution,4400>

55. Ibid.

56. Thierry Bresillon. Tunisie : dix ans après la révolution, le politique toujours démuni devant la question sociale. Middle East Eye. Décembre 2020. <https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/tunisie-dix-ans-revolution-inegalites-sociales-democratie>

57. Thierry Bresillon. Tunisie : dix ans après la révolution, le politique toujours démuni devant la question sociale. Middle East Eye. Décembre 2020. <https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/tunisie-dix-ans-revolution-inegalites-sociales-democratie>

58. Hatem Nafti. Vers une kamourisation de la Tunisie ? Middle East Eye. Décembre 2020. <https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/tunisie-el-kamour-tataouine-ressources-petrole-manifestations-inegalites>

Le casse-tête d'El Kamour a duré près de trois ans. Alors que le premier accord, signé en juin 2017 à l'époque du gouvernement de Youssef Chahed, prévoyait des mesures en faveur de la population locale, la non mise en œuvre des engagements gouvernementaux a fini par reconduire la contestation locale qui, depuis l'été 2020, a procédé au blocage de la principale vanne de contrôle de la distribution du pétrole pendant 115 jours. Le gouvernement de Hichem Mechichi est toutefois parvenu à trouver un terrain d'entente avec les protestataires d'El Kamour, par la conclusion, le 6 novembre 2020, d'un nouvel accord approuvant une batterie de mesures en faveur de la région qui accède à l'ensemble des revendications de la population locale de la région de Tataouine⁵⁹. Ce dernier prévoyait, tout d'abord, la mise en place d'un fonds de développement régional et un autre d'investissement dotés, chacun, de 80 millions de dinars, ensuite l'embauche de 125 personnes par les compagnies pétrolières de la région et le recrutement de 1000 personnes dans une société d'environnement, ainsi que la mise à disposition d'une enveloppe de 2,2 millions de dinars destinée au financement de projets de jeunes de Tataouine et, enfin, le déblocage d'une aide financière de 1,2 million de dinars au profit des associations de développement, conjuguée à 2,6 millions de dinars aux municipalités du gouvernorat et 1,2 million de dinars à l'Union sportive de Tataouine⁶⁰.

L'épisode d'El Kamour a constitué un tournant dans le paysage politico-social tunisien. Il a en effet obligé les autorités officielles à Tunis à résoudre un conflit social en négociant directement avec un mouvement de contestation sociale sans recourir aux espaces de médiation entre l'Etat et la société. En outre, l'épilogue d'El Kamour a enthousiasmé d'autres mouvements sociaux, façonnés par les concessions arrachées des autorités de Tunis par la coordination de Tataouine, ainsi que par l'exemplarité de son modèle décisionnel horizontal et participatif, basé sur l'organisation des assemblées générales et la prise de décision par le recours au vote⁶¹. Sa réussite a motivé d'autres mouvements sociaux à emboîter le pas au mouvement kamourien en revendiquant, à leur tour, des mesures sociales et développementalistes similaires, par la recherche, selon les propos de Hatem Nafti, de la vanne qu'il fallait pour se faire entendre⁶². C'est en tout cas l'idée qui a été relayée par différents comptes Facebook qui faisaient explicitement référence à ce mouvement avec ce nouveau message : « Si vous avez une vanne près de chez vous, fermez-la⁶³ », bien que l'exécutif ait annoncé son intention de mettre en œuvre les accords socio-économiques déjà conclus par les gouvernements précédents, tout en affirmant que le précédent de Tataouine est en mesure d'être dupliqué dans d'autres régions démunies.

Ainsi, et loin de l'apaisement des tensions susceptible d'amorcer la réconciliation sociale, l'épilogue d'El Kamour a fini par accroître la pression sur l'exécutif, qui assistait avec un mélange de frayeur et de stupéfaction à une prolifération des conflits sociaux, s'apparentant, selon Hatem Nafti à une kamourisation du mouvement social en Tunisie⁶⁴. Fait marquant, l'observatoire social tunisien (OST), dans son rapport rendu fin décembre 2020, a recensé pas moins de 8759 mouvements de protestation

59. Ibid.

60. Ibid.

61. Mounir Saidani. Tunisie : les mouvements sociaux amorcent une nouvelle révolution. ORIENTXXI. Janvier 2021. <https://orientxxi.info/magazine/tunisie-les-mouvements-sociaux-amorcent-une-nouvelle-revolution,4400>

62. Hatem Nafti. Vers une kamourisation de la Tunisie ? Middle East Eye. Décembre 2020. <https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/tunisie-el-kamour-tataouine-ressources-petrole-manifestations-inegalites>

63. Mounir Saidani. Tunisie : les mouvements sociaux amorcent une nouvelle révolution. ORIENTXXI. Janvier 2021. <https://orientxxi.info/magazine/tunisie-les-mouvements-sociaux-amorcent-une-nouvelle-revolution,4400>

64. Hatem Nafti. Vers une kamourisation de la Tunisie ? Middle East Eye. Décembre 2020. <https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/tunisie-el-kamour-tataouine-ressources-petrole-manifestations-inegalites>

durant l'année 2020, dont plus d'un millier pour le seul mois de novembre⁶⁵. Néanmoins, les mouvements de contestation sociale ne marchent pas tous du même pas, et des lignes de partage se dessinent entre, d'une part, la légitimité des revendications sociales portées par lesdits mouvements et, d'autre part, la structure sociale les soutenant⁶⁶. A Gabes, par exemple, la coordination locale, en bloquant la zone industrielle, a provoqué une rupture d'approvisionnement en bouteilles de gaz dans la ville de Sfax, deuxième ville du pays après Tunis et capitale industrielle, ce qui allait la priver d'un important capital contestataire⁶⁷. Dans Majel Belabbes, dans le gouvernorat de Kasserine à la frontière algéro-tunisienne, la fermeture des vannes d'un gazoduc transméditerranéen reliant l'Algérie à l'Italie, a poussé le Président de la République Kais Saïed et le Chef de gouvernement Hichem Mechichi, à brandir la menace à répondre par la force à ces actions de blocage préjudiciables aux intérêts vitaux du pays.

En outre, l'incapacité de la révolution à traduire la démocratie en progrès social alimente des conflits sociaux chroniques, portés par des mouvements de contestation sociale qui, en s'affranchissant des corps intermédiaires, menacent l'avenir des institutions démocratiques tunisiennes, comme l'illustre les phénomènes Kais Saïed et le Parti destourien libre (PDL). Le premier, plébiscité durant les élections présidentielles de l'automne 2019 sur la base d'un programme politique associant le conservatisme sociétal à une révolution institutionnelle du pouvoir, continue à caracolier en tête des enquêtes d'opinion, en surfant, d'une part, sur l'exaspération des Tunisiens envers leurs représentants et leur incapacité à résoudre les causes socio-économiques de la Révolution de 2011 et, d'autre part, sur la nature du régime parlementaire issu de la Constitution de 2014 qui confère l'essentiel du pouvoir au Parlement décrédibilisé dans les sondages, tout en cantonnant les prérogatives présidentielles dans les domaines réservés de la sûreté, de la défense et des relations extérieures. Le second, en contrepartie, très critique envers les fondements du régime démocratique issu de la révolution de 2011 et héritier assumé du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), parti politique de Zine el-Abidine Ben Ali, confirme au fil des sondages son avance dans les intentions de vote législatif (43%, en mars 2021), loin devant le parti islamo-conservateur Ennahdha avec 18%, faisant craindre le spectre d'une éventuelle restauration autoritaire, si jamais les urnes portent cette formation politique nostalgique de l'ancien régime bédouin au pouvoir.

Conclusion

La révolution de 2011 constitue un moment décisif dans l'histoire de la Tunisie contemporaine. Ayant engagé le pays sur la voie de la démocratie, elle demandait à être plus recentrée sur ses motivations socio-économiques à l'origine de son avènement. Dans un pays où la démocratie n'est pas appréhendée comme un bien commun, en l'occurrence la mise en place d'un pouvoir incarnant la volonté populaire via le suffrage universel, mais comme utilité, à savoir la réalisation des promesses de croissance économique et de justice sociale portée par la révolution, à l'exemple de ce slogan qui gagne en force dans l'espace public : « à quoi sert la liberté si elle ne garantit pas le pain », l'avenir de la démocratie en Tunisie paraît conditionné à la réussite du chantier de la transition économique, en mesure de renforcer son caractère résilient face aux dangers internes et externes la guettant. Cela suppose l'élaboration d'un nouveau modèle de développement économique propre aux besoins de la nouvelle société tunisienne, d'autant que la Tunisie dispose non seulement des moyens naturels, humains et

65. Observatoire social tunisien (OST). Rapport de décembre 2020 des mouvements sociaux, suicides, violences et migrations. Page 4. <https://ftdes.net/rapports/fr.decembre2020.pdf>

66. Ibid.

67. Mounir Saidani. Tunisie : les mouvements sociaux amorcent une nouvelle révolution. ORIENTXXI. Janvier 2021. <https://orientxxi.info/magazine/tunisie-les-mouvements-sociaux-amorcent-une-nouvelle-revolution>,4400

géographiques lui permettant d'amorcer intelligemment sa transition économique, mais aussi pour se transformer en un important hub régional afro-maghrébin aux portes de l'Union européenne. A cette fin, quatre réformes structurelles méritent d'être réalisées :

- **Diversifier l'économie tunisienne** : la diversification économique est une composante essentielle du développement économique grâce à laquelle un pays s'oriente vers une structure de production et des échanges plus diversifiés. Elle aide à gérer la volatilité et fournit une voie plus stable pour une croissance et un développement équitable. Une diversification réussie est d'autant plus importante aujourd'hui en Tunisie que son modèle économique traditionnel, basé sur une industrie à faibles coûts et une main-d'œuvre à bas salaires, n'est plus adapté aux besoins de la société tunisienne, d'autant que la participation de la Tunisie aux chaînes de valeur mondiales reste limitée à des secteurs à faible valeur ajoutée. Dans cette perspective, et pour favoriser une croissance durable, il est indispensable que la Tunisie s'affranchisse des emplois à faible productivité, que l'on retrouve principalement dans l'agriculture, en créant des emplois à plus forte productivité dans un ensemble d'activités essentiellement urbaines caractérisées par des économies de forte agglomération. Si la Tunisie, de par sa jeunesse éduquée, dispose d'un avantage considérable, il demeurera difficile de concrétiser ce dividende en l'absence de diversification économique et de croissance du secteur privé, lequel crée des emplois, poussant cette jeunesse instruite à fuir le pays.
- **Repenser la décentralisation économique** : Le processus de la démocratisation, amorcé depuis la révolution de 2011, a poussé les autorités politiques post-révolutionnaires à adopter en 2016 une nouvelle loi libérale sur la décentralisation qui désengage l'Etat de la gestion des affaires locales au profit des collectivités locales décentralisées. Le texte a été renforcé par une nouvelle loi en 2017 relative aux collectivités locales. Or, la focalisation sur la démocratisation du pouvoir local, au détriment du renforcement des services territoriaux de l'Etat, notamment dans les régions de l'intérieur marginalisées, a favorisé l'érosion de la décentralisation. Par conséquent, la crise socio-économique qui submerge la Tunisie, conjuguée à la défiance des citoyens envers les institutions de représentation démocratique qui s'est emparée du pays, oblige les décideurs politiques et économiques à Tunis à repenser intelligemment le rôle des pouvoirs publics dans le cadre de la décentralisation, alors que les Tunisiens dépendent encore de la fonction redistributrice de l'Etat. La nouvelle étape ne pourra se résumer en une répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales, mais dans l'introduction de l'intelligentsia territoriale, susceptible de permettre l'éclosion d'une décentralisation économique intelligente, en mesure de contribuer à l'élaboration des politiques publiques efficaces et efficaces répondant aux besoins des citoyens.
- **Eradiquer les disparités territoriales** : la concentration de la croissance économique et de l'emploi dans les aires littorales de la Tunisie depuis des décennies, ainsi que le caractère extraverti de l'économie tunisienne, qui assigne aux régions de l'intérieur le rôle de fournir au littoral industriel les besoins du marché extérieur afin de faciliter l'insertion de la Tunisie dans l'économie mondiale, ont accru les disparités territoriales. Dans un pays où le thème de la justice territoriale a fait couler beaucoup d'encre depuis la révolution, le rééquilibrage territorial semble indispensable pour accélérer la transition économique. Dans cette perspective, seule une stratégie de décentralisation/régionalisation économique puissante, en mesure de permettre aux régions de se développer avec leur propre capital tout en ouvrant les possibilités d'investissement aux nouvelles élites économiques, seraient en mesure d'apaiser la crainte d'un décrochage irrémédiable des territoires périphériques marginalisés. Une telle stratégie doit concerner notamment l'aménagement du territoire, le développement industriel, la réforme

du secteur agricole, l'amélioration des conditions de vie, la création des districts en tant que régions politico-économiques, l'équipement et le désenclavement des villes de l'intérieur du pays, et le développement d'agglomérations transfrontalières avec la Libye et l'Algérie⁶⁸.

- **Séparer l'affairisme de la politique** : la collusion entre le pouvoir politique et les milieux d'affaires qui alimente l'économie de rente et corrompt la vie politique tunisienne, préjudicieux aussi bien la transition économique que la transition démocratique. Pour s'attaquer à ce fléau, il est important de démanteler tout le système de protection et de privilèges qui permet à l'économie rentière de se régénérer. Cela suppose le renforcement des institutions de contre-pouvoirs économiques, mais aussi l'inclusion, dans le paysage économique tunisien, de l'ancienne élite économique de Ben-Ali qui dispose de l'expertise et du savoir-faire économiques lui permettant de faire sortir la Tunisie de l'ornière économique où elle est enfermée depuis la révolution, ou encore les opérateurs de l'économie informelle dont la majorité sont demandeurs d'une reconnaissance légale. Dans cette perspective, l'adoption d'une loi de réconciliation économique et financière, dans laquelle les barons de l'économie rentière s'engagent à renoncer aux pratiques déloyales et anticoncurrentielles qui, pendant longtemps, ont réservé l'économie tunisienne à une poignée de privilégiés, en contrepartie d'une amnistie décrétée, tout en contribuant à financer l'économie nationale. Une telle mesure ne pourra que contribuer à redistribuer les capacités de création de richesses, tout en impulsant une dynamique de développement régional. Le couple Nidaa Tounes – Ennahda, au pouvoir entre 2014-2019, avait envisagé sérieusement le retour de cette caste économique en présentant, en 2015, un projet de loi sur la réconciliation économique et financière qui ambitionnait d'amnistier les hommes d'affaires impliqués dans les malversations de l'ancien régime afin que : « les Tunisiens qui ont de l'argent se remettent à investir en Tunisie et soient utiles à leur pays⁶⁹ », relayant le discours du défunt président Beji Caid Essebsi. Le gouvernement a fini par convaincre le Parlement, en 2017, à adopter une loi de réconciliation administrative qui constitue une version édulcorée du projet initial visant la réconciliation économique et financière⁷⁰.

La transition démocratique est indispensable pour protéger la démocratie en Tunisie. Or, la transition démocratique n'est pas encore achevée et quatre mesures nécessaires nécessitent d'être prises en compte.

- **Préserver le régime parlementaire issu de la Constitution de 2014** : La Constitution de 2014, soucieuse d'éviter toute dérive absolutiste, a établi un nouveau régime politique qui a déplacé le cœur du pouvoir au Parlement (l'Assemblée des représentants du peuple), tout en tempérant le régime parlementaire du nouveau système politique tunisien en adoptant un parlementarisme souple, d'une part, par l'élection d'un Président de la République doté de la légitimité du suffrage universel direct et, d'autre part, par l'institution de la fonction du chef de gouvernement, désigné par la majorité gouvernementale et responsable devant le Parlement qui peut le dissoudre avec son cabinet, détenant l'essentiel du pouvoir exécutif. Aujourd'hui, de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer le besoin de mettre fin au parlementarisme qui bloque les réformes et la nécessité de renouer avec le présidentielisme. Il convient de souligner qu'un régime présidentiel sur le modèle américain est équilibré par la puissance des contre-pouvoirs institutionnels et économiques, par le caractère fédéral de l'État et par l'indépendance farouche des médias qui assument leur fonction de 4ème pouvoir. Or, ces conditions ne sont pas

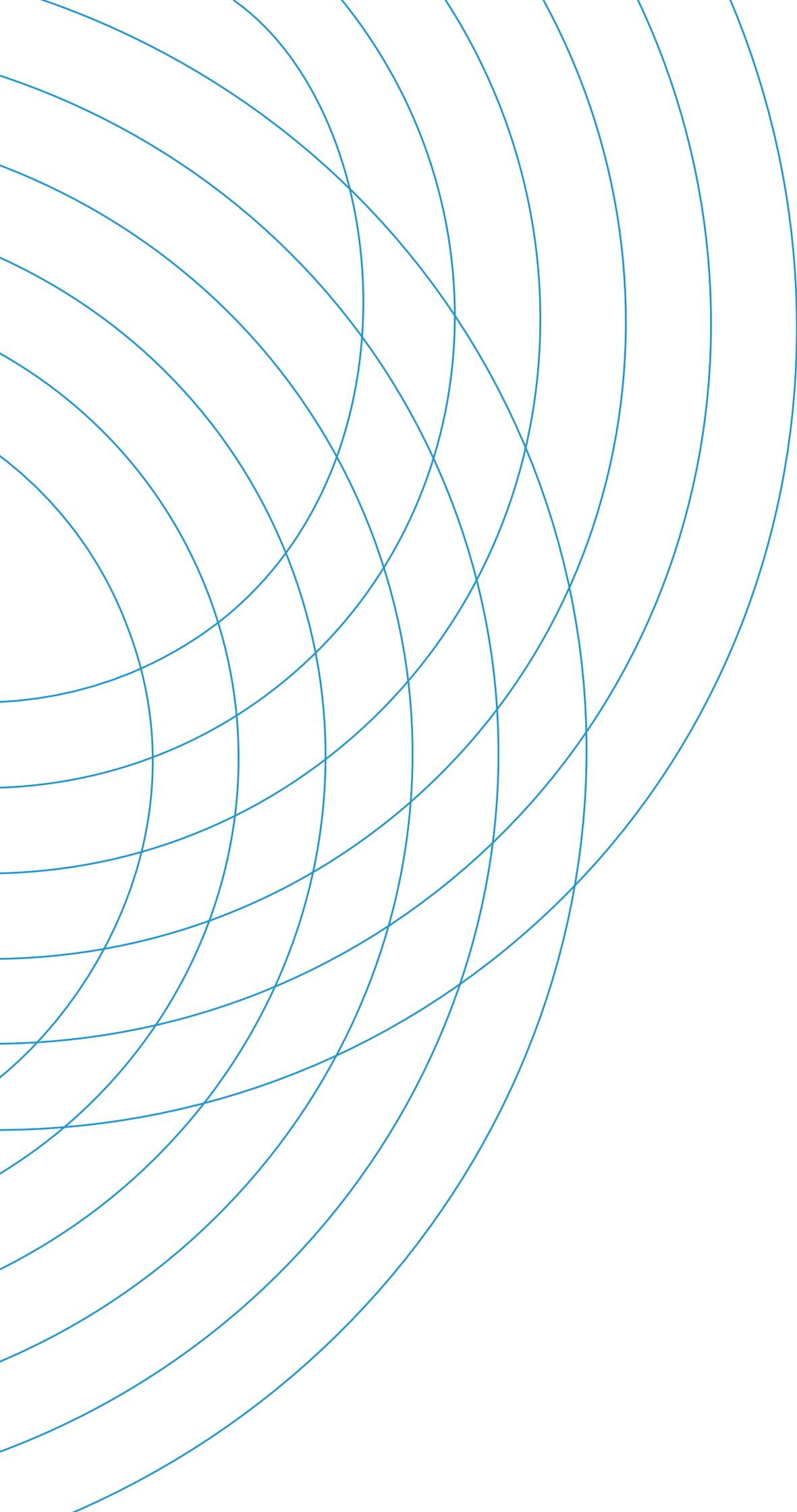
68. Amor Belhadi. Aménagement du territoire et régionalisation en Tunisie. Enjeux et défis. 2015.

69. Eric Gobe. La présidentialisation de l'impuissance politique. L'année du Maghreb. CNRS. 2016. Page 289.

70. Mohamed Haddad. A Tunis, le Parlement tunisien vote une loi controversée sur la corruption. Le Monde. 14 septembre 2017. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/09/14/a-tunis-le-parlement-tunisien-vote-une-loi-controversee-sur-la-corruption_5185758_3212.html

encore réunies en Tunisie, où l'ancien régime benalieu semble aux portes du pouvoir. Il en va qu'orienter le régime politique tunisien vers le présidentielisme signifiera tout simplement la fin de la démocratie en Tunisie.

- **Réviser la loi électorale** : La crise politique qui sévit en Tunisie depuis les élections de 2019 a relancé le débat sur la nécessité de réformer la loi électorale. Bien que le système proportionnel du « plus fort reste », approuvé dans le sillage de la révolution en 2011 par l'ensemble de la classe politique post-révolutionnaire, ait été adopté en vue de parvenir à une assemblée constituante reflétant la société tunisienne dans toute sa dimension politique, ethnique et religieuse, ce mode de scrutin ne contribue toutefois pas à la mise en place de majorités homogènes en mesure de porter l'activité gouvernementale. Les élections de 2014 ont contribué à l'avènement d'un parlement sans majorité absolue. Cependant, ce dernier est parvenu à se gouverner grâce à l'alliance entre le couple Nidaa Tounes et Ennahdha qui a permis aux deux formations d'atteindre la barre fatidique de 109 sièges constitutive du gouvernement et indispensable pour l'adoption des lois. En contrepartie, le scrutin législatif de 2019, qui a provoqué l'avènement d'un Parlement collatéralement fragmenté, a rendu la gouvernance politique de plus en plus compliquée. En effet, et en l'espace d'une année et demi, la Tunisie a connu trois gouvernements et, récemment un remaniement ministériel rejeté par le Président de la République qui refuse de le cautionner pour soupçons de conflit d'intérêts entachant certains ministres désignés. Il en va qu'une réforme du système électoral ne pourra que résoudre un certain nombre de problèmes, d'autant que la stabilité politique est indispensable pour le retour des investisseurs en Tunisie.
- **Etablir les institutions spécialisées prévues par la Constitution** : La Constitution tunisienne a prévu la mise en place de cinq instances constitutionnelles spécialisées, afin de gérer les principaux piliers de la démocratie. Il s'agit de l'instance supérieure indépendante pour les élections (article 126), l'instance de la communication audiovisuelle (article 127), l'instance des droits de l'homme (article 128), l'instance du développement durable et des droits des futures générations (article 129), ainsi que l'instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. Or, et sept ans après l'adoption de la Constitution, seule l'instance relative à la supervision des élections a vu le jour. En effet, la mise en place de telles institutions est indispensable pour consolider l'Etat de droit et renforcer la confiance des citoyens envers les institutions de représentation démocratique. La mise en place de la Cour Constitutionnelle, organe chargé en vertu de l'article 120, à veiller sur la suprématie de la Constitution dans l'ordre juridique tunisien, est plus que nécessaire pour se prononcer sur les nombreux conflits de pouvoirs qui secouent la Tunisie, à l'exemple de l'actuel bras de fer opposant le Président de la République au chef de gouvernement sur la validation du remaniement ministériel.
- **Accélérer la justice transitionnelle** : La Tunisie s'était bel et bien dotée d'une instance indépendante chargée de mettre en œuvre le processus de la justice transitionnelle, en l'occurrence l'Instance de Vérité et Dignité (IVD). Cependant, et sept ans après la révolution, le thème de la justice transitionnelle n'a toujours pas été résolu, et ne paraît même plus un sujet majeur de préoccupation pour la classe politique tunisienne, en dépit des recommandations de l'IVD rendues publiques en mars 2019, dont le Parlement avait refusé, en 2018, le prolongement de son mandat, et dont le travail a fait l'objet de critiques et de boycott médiatique. La justice transitionnelle dans les sociétés en pleine transition démocratique revêt une importance considérable, alors que le gouvernement refuse toujours de publier la liste officielle des martyrs de la révolution dans le Journal officiel. Elle s'inscrit pleinement dans une démarche de reconstruction d'une société effondrée et apparaît comme la voie la plus propice à la restauration d'une société harmonieuse, permettant à cette dernière de traiter le passé pour aborder le futur de manière apaisée.







Policy Center for the New South

Complexe Suncity, Immeuble C,
Angle Boulevard Addolb et rue Albortokal,
Hay Riad, Rabat - Maroc.

Email : contact@ocppc.ma

Phone : +212 5 37 27 08 08

Fax : +212 5 37 71 31 54

Website : www.policycenter.ma